

STRUCTURE ET SERVICES

**ÉDUCATRICES
ET ÉDUCATEURS
FRANCOPHONES
DU MANITOBA**



The
Manitoba
Teachers'
Society

STRUCTURE AND SERVICES

MEMBRES ET MANDAT

ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

Fondé : 1968

agence de

THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

Statut d'agence : 1972

(révisé 1990)

Membres : Les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba regroupent environ 1 600 membres de la Manitoba Teachers' Society (MTS) qui oeuvrent en français dans les programmes français et d'immersion française. Tout autre membre de la MTS peut devenir membre associé des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba en faisant parvenir une formule d'adhésion à la présidence des ÉFM avant le 30 septembre.

Mandat : Les ÉFM agiront à titre de mandataire de la Manitoba Teachers' Society quant à toute question se rapportant à l'enseignement en français [Article 15(1) des Statuts de la MTS].

Les ÉFM représentent les enseignantes et les enseignants oeuvrant en français dans les programmes français et d'immersion française auprès des organismes locaux, provinciaux et nationaux et répondent aux besoins des membres en offrant des services en français.

MEMBERSHIP AND MANDATE

ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

Founded: 1968

Agency of

THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

Agency Status: 1972

(revised 1990)

Membership: Some 1,600 members of The Manitoba Teachers' Society who use French as the language of instruction in Français and French immersion programs are members of the EFM. All members of the Society may become associate members of the Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba by forwarding a letter to the EFM President before September 30th.

Mandate: The EFM shall act as an agency of The Manitoba Teachers' Society on all matters related to education in the French language. [Article 15(1) of the MTS Constitution]

The EFM provides services in French to meet the needs of members and represent the Society in dealings with local, provincial and national organizations on matters related to education in the French language.

STRUCTURE

L'Assemblée générale annuelle est l'autorité première des ÉFM. Elle procède à l'élection du Conseil d'administration et établit les lignes de conduite (au printemps).

Les personnes déléguées officielles sont : une personne représentante d'école pour chaque dix enseignantes et enseignants; une personne représentante de chaque cercle divisionnaire et deux personnes représentantes de chaque association professionnelle; la personne siégeant au poste désigné ÉFM au sein de chaque association locale divisionnaire.

Des motions peuvent être soumises par les membres, les cercles divisionnaires, les associations professionnelles, les comités, le Conseil d'administration et le Conseil des écoles.

Le Conseil d'administration (8 membres) est responsable de la mise en oeuvre de toute résolution adoptée par les assemblées générales et de voir au bon fonctionnement des activités de l'association.

Le Conseil des écoles est composé d'un membre représentant par école française et d'immersion française, par cercle divisionnaire et par association professionnelle, et la personne siégeant au poste désigné ÉFM au sein de chaque association locale divisionnaire. Il permet le regroupement de ces membres représentants pour entreprendre des activités qui sont propres à leurs secteurs. Il se dote d'un exécutif à base régionale pour planifier les activités de l'année.

Des cercles divisionnaires peuvent être formés au niveau divisionnaire pour promouvoir les objectifs des ÉFM.

Des personnes siégeant aux postes désignés ÉFM au sein des associations locales divisionnaires : Les associations locales divisionnaires peuvent désigner un poste ÉFM au sein de leur exécutif.

Des associations professionnelles sont formées lorsqu'il y a un besoin dans une discipline particulière (ex. : l'Association des directeurs.trices des écoles franco-manitobaines, l'Association manitobaine des directrices et directeurs des écoles d'immersion française, l'Association des orthopédagogues de langue française du Manitoba).

Les liens administratifs avec la MTS : cadres administratifs et services de soutien

STRUCTURE

The Annual General Meeting is the EFM governing body. It elects the Executive and establishes policies. (Spring)

The official delegates are: one school representative for each ten members; one representative from each local chapter and two representatives from each professional association; the person designated as the EFM representative sitting on each local teacher association executive.

Resolutions may be submitted by members, local chapters, professional associations, standing committees, the Executive and by the Schools' Council.

The Executive (8 members) directs, coordinates and supervises EFM business between annual general meetings.

The Schools' Council is composed of one representative from each French and French immersion school, from each chapter and from each professional association, and the person designated as the EFM representative sitting on each local teacher association executive. These representatives meet to plan activities appropriate to their sectors. The Schools' Council has an Executive whose members are chosen on a regional basis and is responsible for planning the year's activities.

Chapters may be established at the local level to promote EFM objectives.

EFM representatives sitting on local teacher association executives: The local teacher associations may designate a position as EFM on their executive.

Professional Associations are established, as needed, for teachers working in a specific field or subject area (i.e., the Association des directeurs.trices des écoles franco-manitobaines, the Association manitobaine des directrices et directeurs des écoles d'immersion française, the Association des orthopédagogues de langue française du Manitoba).

Administrative ties with MTS: staff officers and support services

COMMUNICATIONS ÉFM-MTS

EFM-MTS COMMUNICATIONS

1. Réunions conjointes :
 - i. la présidence ou la vice-présidence des ÉFM et de la MTS au besoin
 - ii. le Conseil d'administration des ÉFM et les cadres élus de la MTS au moins trois fois annuellement
 2. Échange de procès-verbaux du Conseil d'administration des ÉFM, de l'Exécutif provincial de la MTS et des assemblées générales annuelles des ÉFM et de la MTS
 3. Rapports réguliers à l'Exécutif provincial de la MTS
 4. Participation des membres ÉFM dans les associations locales divisionnaires
 5. Présentation de résolutions ÉFM à l'Exécutif provincial et à l'AGA de la MTS
 6. Visites aux associations locales divisionnaires
 7. Participation à des activités provinciales : ateliers provinciaux de la MTS, Conseil des présidentes et présidents, comités de la MTS, séminaires de formation de la MTS
1. Joint meetings:
 - i. EFM and MTS Presidents and Vice-Presidents (as needed)
 - ii. EFM Executive and MTS Table Officers (at least three times annually)
 2. Exchange of EFM and MTS Executive and Annual General Meeting minutes
 3. Reports to the MTS Provincial Executive on a regular basis
 4. Participation of EFM members in local teacher associations
 5. Presentation of EFM resolutions to the MTS Provincial Executive and to their AGM
 6. Visits to teacher associations
 7. Participation in provincial activities: provincial workshops, Presidents' Council, MTS committees, MTS training seminars

REPRÉSENTATION : LA MTS PAR LES ÉFM

1. Liaison et représentation de la MTS auprès des organismes éducationnels dont la langue de travail est le français :
 - ☑ Les commissions scolaires manitobaines qui ont des programmes d'enseignement en langue française
 - ☑ Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba - Bureau de l'éducation française (BEF)
 - ☑ Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)
 - ☑ Fédération provinciale des comités de parents (FPCP)
 - ☑ Canadian Parents for French (Manitoba) (CPF)
 - ☑ Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI)
 - ☑ Comité consultatif du français langue première, de la FCE
 - ☑ Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
 - ☑ Personne déléguée à l'AGA de la FCE
 - ☑ Réseau action femmes (MB)
 - ☑ Alliance des femmes de la francophonie canadienne
2. Liaison et représentation de la MTS auprès des organismes sociaux et culturels :
 - ☑ Société franco-manitobaine (SFM)
 - ☑ Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
3. Liaison entre la MTS et les associations d'enseignantes et d'enseignants francophones :
 - ☑ Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO)
 - ☑ Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB)
 - ☑ enseignantes et enseignants fransaskois, franco-albertains, franco-colombiens et franco-ténois
 - ☑ Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) (Québec)

REPRESENTATION: MTS BY EFM

1. Liaison with and representation on committees of educational organizations whose working language is French:
 - ☑ Manitoba school boards which have programs where French is the language of instruction
 - ☑ Manitoba Education, Citizenship and Youth - Bureau de l'éducation française (BEF)
 - ☑ Faculty of Education of the St. Boniface College (CUSB)
 - ☑ Fédération provinciale des comités de parents (FPCP)
 - ☑ Canadian Parents for French (Manitoba) (CPF)
 - ☑ Canadian Association of Immersion Teachers (CAIT)
 - ☑ CTF French Language Services Committee
 - ☑ Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
 - ☑ Delegate to the CTF AGM
 - ☑ Réseau action femmes (MB)
 - ☑ Alliance des femmes de la francophonie canadienne
2. Liaison with and representation on committees of cultural and social organizations:
 - ☑ Société franco-manitobaine (SFM)
 - ☑ Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
3. Liaison between MTS and francophone teacher associations:
 - ☑ Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO)
 - ☑ Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB)
 - ☑ fransaskois and franco-albertan teachers and francophone teachers in British Columbia and in the Northwest Territories
 - ☑ Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) (Québec)

SERVICES AUX MEMBRES ÉFM

SERVICES TO EFM MEMBERS

Le Conseil d'administration est chargé :

1. des rencontres en régions
2. de la participation au Comité consultatif du français langue première (CCFL1) et au Comité consultatif du français langue seconde (CCFL2) du Bureau de l'éducation française
3. de la participation aux comités et aux groupes d'études de la MTS dans les domaines qui se relie à l'éducation en langue française
4. de l'appui et de la participation aux activités locales
5. de l'appui financier pour des activités de perfectionnement professionnel et de relations publiques destinées au personnel enseignant des écoles françaises et d'immersion française
6. de l'appui financier pour la mise sur pieds d'associations professionnelles

Le Comité de vie professionnelle conseille les ÉFM en ce qui concerne la poursuite de l'identification des besoins des enseignantes et des enseignants, le leadership et la formation, l'éducation, la programmation scolaire, l'évaluation, la certification, les conditions de travail, le bien-être, et les services professionnels tels que :

1. l'appui des activités culturelles en langue française qui visent la jeunesse écolière
2. l'organisation d'activités pour le personnel enseignant débutant
3. l'organisation d'activités pour le personnel enseignant oeuvrant dans des classes à niveaux multiples
4. l'organisation de sessions de formation dans le domaine du leadership en éducation menant ou non à l'obtention d'un certificat niveau I ou niveau II en administration
5. les liens avec la Faculté d'éducation du CUSB :
 - activités pour les stagiaires et les enseignantes et enseignants associés
 - contacts avec les étudiantes et étudiants de la Faculté d'éducation du CUSB

The Executive is responsible for:

1. Regional meetings
2. Representation on the Comité consultatif du français langue première and on the Comité consultatif du français langue seconde of the Bureau de l'éducation française
3. Representation on MTS committees or task forces dealing with issues related to education in the French language
4. Support of and participation in local activities
5. Financial support for professional development and public relations activities in French and French immersion schools
6. Financial support for the creation of professional associations

The Professional Issues Committee advises the EFM on the identification of teacher needs, leadership and training, education, school programming, evaluation, certification, working conditions and teacher welfare, and professional services such as:

1. Support of French cultural activities organized for students
2. Organization of activities for beginning teachers
3. Organization of activities for teachers teaching in combined classrooms
4. Organization of training sessions for leadership in education leading or not to a level I or level II certificate in administration
5. Liaison with the Faculty of Education of the St. Boniface College:
 - activities for student teachers and cooperating teachers
 - contacts with student teachers of the Faculty of Education of the St. Boniface College

SERVICES AUX MEMBRES ÉFM

6. l'établissement de comités qui verront à la planification et à l'organisation de la conférence pédagogique annuelle des ÉFM et du symposium bisannuel de l'immersion
7. l'organisation et l'appui aux activités de formation provinciales selon les besoins exprimés par les membres

Le Comité des communications voit à la diffusion de l'information à travers les divers médias :

1. Publications :

- Inform-Action
- Missive de la présidente / du président
- Babillard
- Site web sur Internet

Le Comité organisateur de la conférence pédagogique annuelle planifie une conférence et une exposition de matériel pédagogique annuelles pour le secteur d'éducation en langue française au Manitoba.

Le Comité organisateur du symposium de l'immersion planifie un symposium et une exposition de matériel pédagogique bisannuels pour le secteur d'éducation en français langue seconde au Manitoba.

Le Comité de sensibilisation et de promotion de l'éducation en français a pour but de rehausser la visibilité des ÉFM en tant qu'organisme auprès des membres et de la communauté, de faire valoir la profession d'enseignement, de sensibiliser les communautés scolaires aux grandes questions qui touchent l'éducation en français au Manitoba, d'entreprendre la promotion de l'éducation en français dans les communautés scolaires, d'organiser pour les élèves, des projets qui soient complémentaires aux programmes scolaires, et d'appuyer la présidence des ÉFM dans son rôle de revendicateur.

Le Comité de révision des statuts et des politiques a pour but de revoir les Statuts et les Politiques des ÉFM ainsi que ceux de la MTS et en faire rapport au Conseil d'administration des ÉFM, et d'étudier toute question référée par l'Assemblée générale annuelle ou le Conseil d'administration des ÉFM.

SERVICES TO EFM MEMBERS

6. Establishment of committees which will plan and organize the EFM annual pedagogical conference and the biennial immersion symposium
7. Organization of and support to provincial professional development activities as per membership needs

The Communications Committee is responsible for the publication of information related to education in the French language.

1. Publications:

- Inform-Action
- President's newsletter
- Babillard (newsletter)
- Internet web site

The Fall Conference Committee organizes an annual conference and pedagogical material display for the French language education sector of Manitoba.

The Immersion Symposium Committee organizes a biennial symposium and pedagogical material exposition for the French immersion sector of Manitoba.

The objective of the Awareness and Promotion of Education in French Committee is to improve EFM visibility as an organisation among its members and the community, to promote the teaching profession, to sensitize the educational communities regarding issues of importance that impact on education in French, to promote education in French in the educational communities, to organize for students projects that complement the school programs, and to support the EFM Presidency in its role as advocate.

The objective of the Constitution and Policy Revision Committee is to review the EFM and MTS Constitution and Policies and report to the EFM Executive, and study all issues referred by the EFM Annual General Meeting or Executive.

ORGANIGRAMME

ORGANIZATION CHART

Structure de The Manitoba Teachers' Society :

Membres MTS (15 000 approximativement) = 38 divisions scolaires + 2 associations locales affiliées

Structure des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba :

Membres ÉFM (1 600 approximativement)

Trois associations professionnelles

Des cercles divisionnaires

fk:2008-04-23

G:\FLS\Hanbooks, Brochures, and Kits\EFM\Structures et services ÉFM-2008-2009\hbk-StructuresEtServicesÉFM-2008-2009.indd

The Manitoba Teachers' Society structure:

Membership (15,000 approximately) = 38 school divisions + 2 associate member locals

Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba structure:

EFM Membership (1,600 approximately)

Three professional associations

Chapters

